

**SAS HUISSIER-06**  
Jean-Charles ALBERTINI  
Commissaires de Justice associés

L'Ambassador  
1 Rue du Docteur Barety  
RDC  
CS 47155  
06010 Nice Cedex 1  
Tél : 04 93 92 91 92  
Fax : 04 93 92 91 44  
contact@huissier-06.com  
  
Site web :  
<http://www.huissier-06.com>

BNP PARIBAS BDDF  
IBAN N° : FR 76 30004 01136 00010108116 72  
BNPFRPPNIC

## ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE EXPEDITION

# PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE : MARDI SEPT JANVIER DEUX MILLE VINGT CINQ

### A LA DEMANDE DE :

La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier -Capital social de 515.033.520 euros - 455, Promenade des Anglais - 06200 NICE - n° 384 402 871 R.C.S. de NICE - Intermédiaire d'assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 199, Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n°10 480 délivrée par la Préfecture des Alpes-Maritimes, garantie par la CEGI, 128 rue de La Boétie, 75 378 PARIS CEDEX 08, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié es-qualité audit siège

### EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Laurence DORNE, Notaire associé à BEAULIEU SUR MER (06), le 20 décembre 2007 contenant :

- Vente au profit de des droits et biens immobiliers ci-après désignés,
- Prêt HABITAT PRIMO consenti par la CAISSE D'EPARGNE au profit de d'un montant en principal de 132.637,00 Euros (CENT TRENTÉ DEUX MILLE SIX CENT TRENTE SEPT EUROS), pour une durée de 300 mois, productif d'intérêt au taux de 4,91 % l'an hors assurance.

Je, Jean-Charles ALBERTINI, Commissaire de Justice associé de la Société par Actions Simplifiée HUISSIER-06, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice dont le siège social est 1 Rue du Docteur Barety à NICE (06000), soussigné

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être transporté ce jour à l'adresse suivante :

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :

Dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date du 25 novembre 2024.

Là étant, assisté de GAVASCO François, serrurier, de Messieurs ALMERAS Yannick et NOGUERA Serge, témoins, et en présence de Monsieur MOENECLAYE Dimitri, en qualité de professionnel qualifié,

Le débiteur étant absent et aucune personne le représentant n'étant présente, j'ai fait procéder à l'ouverture forcée de la porte et j'ai constaté ce qui suit.

### Généralités :

L'appartement est situé sur la commune de DRAP (06340), les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis à DRAP (06340) 4 rue du moulin, lieudit Le Village, comprenant une maison d'habitation élevée de trois étages sur rez-de-chaussée,

Figurant au cadastre section B numéro 288 pour une contenance de 29ca.

Ledit immeuble ayant fait l'objet :

⇒ d'un état descriptif de division reçu le 28 mai 1986 par Maître MOUTON, Notaire, et publié le 11 juin 1986 volume 86 DP numéro 2085.

Le lot numéro CINQ (Lot 5) consistant en un appartement situé aux deuxièmes et troisièmes étages ayant sa porte d'entrée à droite sur le palier du deuxième et comprenant :

- au deuxième étage : une cuisine
- au troisième étage : trois pièces avec salle d'eau et wc

Le tout relié par un escalier intérieur.

Et une quote-part indéterminée dans les parties communes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le lot numéro UN (Lot 1) consistant en une cave sise au rez-de-chaussée ayant sa porte d'entrée à gauche en regardant de face l'immeuble.

Et une quote-part indéterminée dans les parties communes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le bâtiment est dépourvu d'ascenseur, et les parties communes sont en état d'usage, et la façade dans un état correct.





## I – DESCRIPTION DES LIEUX, COMPOSITION, SUPERFICIE

L'appartement est de type F3 en duplex avec cuisine, séjour ; deux chambres salle d'eau, le tout dans un état d'usage important

Superficie habitable (Loi Carrez) : 49,05 m<sup>2</sup> (suivant rapport établi par le technicien)

- Appartement

- Cuisine :

Sol carrelé, peinture murale et en plafond avec poutre apparente.

Equipements :

Cuisine équipée composée :

- 3 meubles haut 2 portes
- 1 meuble sous évier 1 portes dont une manquante
- 1 un évier simple bac en inox
- 1 cumulus
- 1 plaque 4 feux gaz
- 1 porte fenêtre en bois double vitrage, double vantaux, orientée Sud donnant sur un balcon
- 1 fenêtre en bois double vitrage, orientée Est
- 1 Climatisation Mitsubishi





Références : V - 155184  
SV - PVSIMDESC

L'accès à l'étage se fait par un escalier.



➤ Chambre Sud-Ouest

Sol carrelé, peinture murale et en plafond avec poutre apparente.

Equipements :

- 1 fenêtre en bois double vitrage, double vantail, orientée Sud
- 1 chauffage



➤ Pièce centrale

Sol carrelé, peinture murale et en plafond avec poutre apparente.

Equipements :

- 1 fenêtre en bois double vitrage, double vantail, orientée Sud
- 1 chauffage



➤ Chambre Sud-Est

Sol carrelé, peinture murale et en plafond avec poutre apparente.

Equipements :

- 1 fenêtre en bois double vitrage, double vantail, orientée Sud
- 1 chauffage



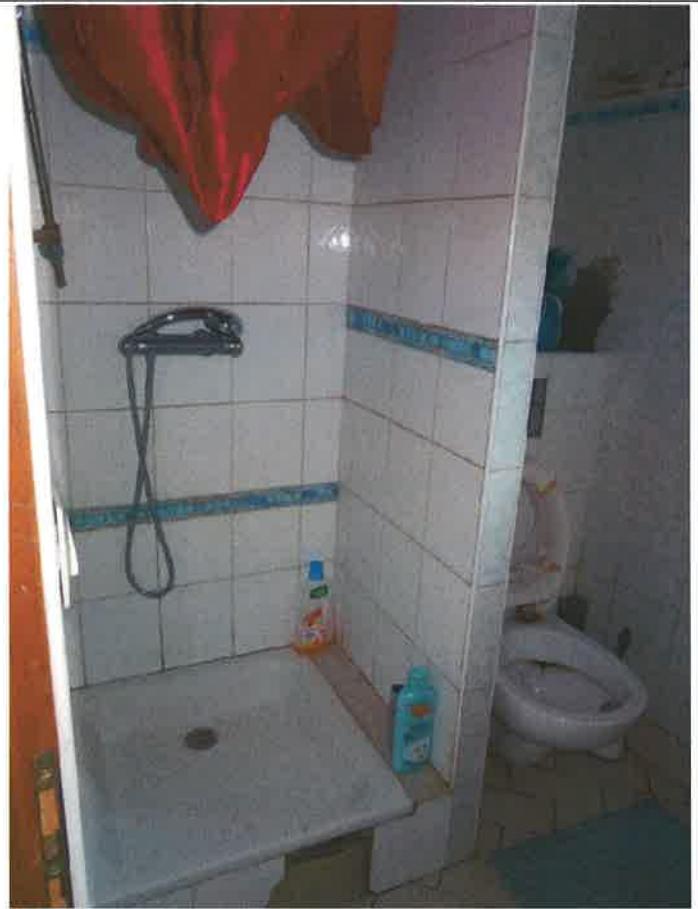
➤ Salle de bains

Sol et murs carrelés, peinture en plafond.

Equipements :

- 1 petite fenêtre en bois double vitrage, orientée Est
- 1 Meuble sous vasque 2 portes avec vasque et miroir
- 1 WC à poser avec abattant et chasse encastrée





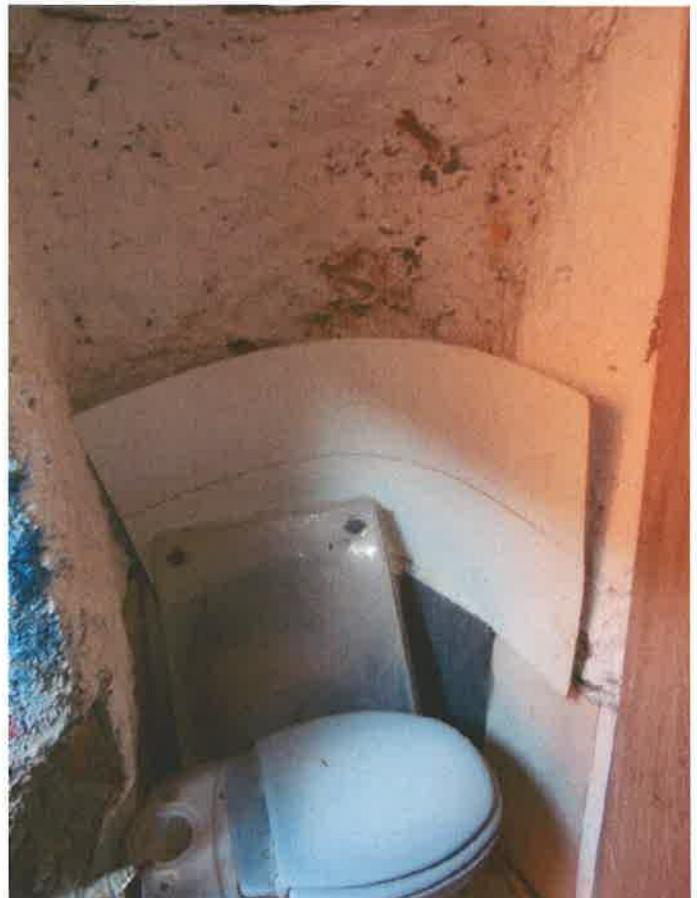
Références : V – 155184  
SV - PVSIMDESC



➤ Cave

Peinture sur les murs et le plafond.

Le sol est constitué de planche de bois.



Références : V – 155184  
SV - PVSIMDESC



Références : V - 155184

SV - PVSIMDESC



## **II - CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS, MENTION DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT**

Je n'ai pas pu obtenir de renseignements sur les conditions d'occupation du logement.

oOo

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Les photographies des lieux sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 du Code de commerce, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 7 janvier 2024, à 08 heures 50 pour se terminer le 7 janvier 2024, à 10 heures 15, pour une durée de 01 H 25.

Jean-Charles ALBERTINI

